



Sécurité électrique - Module BP - PHOTOVOLTAÏQUE

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Personnel non-électricien, exécutant des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'installations photovoltaïques.

Pré Requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs professionnels

L'objectif professionnel de cette formation est de permettre à l'employeur d'habiliter son personnel en tant que "BP Photovoltaïque" conformément à la norme NFC-18510, en les formant à la sécurité électrique dans le contexte des installations photovoltaïques.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les principes de base des installations photovoltaïques
- Identifier les risques électriques spécifiques aux installations photovoltaïques
- Mettre en œuvre des mesures de prévention et de protection pour assurer la sécurité électrique dans son activité

Contenu de formation

Module 1 : Introduction aux installations photovoltaïques

- Présentation des installations photovoltaïques.
- Principes de fonctionnement des panneaux solaires.
- Composants d'une installation photovoltaïque.

Module 2 : Normes de sécurité électrique NFC-18510

- Présentation de la norme NFC-18510.
- Obligations légales et réglementaires.
- Principaux points de la norme relatifs à la sécurité électrique.

Module 3 : Risques électriques spécifiques aux installations photovoltaïques

- Risques liés aux courants électriques continus (CC).
- Risques liés aux courants alternatifs (CA).
- Risques liés aux travaux sur toiture.

Module 4 : Mesures de prévention et de protection

- Équipements de protection individuelle (EPI).
- Procédures de verrouillage et d'étiquetage (LOTO).
- Mesures de prévention spécifiques aux installations photovoltaïques.

Module 5 : Interventions en sécurité

- Procédures d'intervention sécurisées.
- Gestion des situations d'urgence.
- Études de cas et simulations.



Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) ou hybride (blended learning) avec une partie préalable à distance (mode visioconférence) et une partie présentielle pour mise en situation pratique sur des installations représentatives de l'environnement de travail (minimum 20% de la durée totale du parcours). Voir § DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'activités apprenantes en face à face ou collectives, d'échanges de retour d'expériences, et de mises en situation sur des installations représentatives de l'environnement de travail.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : contrôle continu de la progression du stagiaire et évaluation finale par contrôle de connaissances par QCM (papier et/ou informatisé) et mises en situation pratique sur installations techniques
- Evaluation intermédiaire formative
- Evaluation sommative (en fin de formation).
- Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine de la prévention des risques électriques possédant les compétences suivantes : • connaissance des lois de l'électrotechnique nécessaires à l'enseignement des différents modules ; • expérience professionnelle minimale de 3 ans sur les ouvrages, les installations ou les équipements électriques faisant l'objet de la formation ; • compétences pédagogiques acquises au cours de formations ou de plusieurs années de pratique de l'animation de stage ; • connaissance de façon approfondie de la norme NF C 18-510 dans le domaine de la formation dispensée ; • connaissance du contexte réglementaire de la prévention du risque électrique ; • capacité à identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle vis-à-vis du risque électrique, dans le domaine de la formation dispensé

Sanction formation

Attestation de formation

Formation non inscrite au RNCP/Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait non éligible au CPF.
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

Dates et lieux

Mont de Marsan en 2026 :

Nous consulter

Saint Paul les Dax en 2026 :

Nous consulter

Ustaritz en 2026 :

Nous consulter

Parentis-en-Born en 2026 :

Nous consulter



Sécurité électrique - Module BP - PHOTOVOLTAÏQUE



Durée

10.50 Heures **1.5** Jours De 1 à 12 Personnes

Effectif



Tarifs

Inter (Par personne) : **380.00 € HT**
Intra (Par jour) : **870.00 € HT**

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien

suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

Informations complémentaires

Chiffres clés Qualité : Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification

Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

Règlement intérieur téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents> . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation

Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org